

## Compte rendu du Conseil Municipal

**1) Une convention entre PMA et la commune** sera signée au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Elle s'inscrit dans le cadre du projet de **mutualisation des services** et concerne le service "**Gardes nature communautaires**". L'objet de ce service est la mise en commun d'agents appartenant au cadre d'emploi des **gardes champêtres** agissant dans le cadre du pouvoir de police générale du Maire

**2) Un devis complémentaire** a été approuvé pour finaliser le **Colombarium**.

**3) Les tarifs des concessions du cimetière** et du colombarium ont été votés. Désormais une concession

**4) Les bons de Noël** seront à nouveau distribués en cette fin d'année aux personnes âgées de plus de 70 ans habitant le village. Si vous êtes concernés et que vous ne l'avez pas reçu avant le 24 décembre vous pourrez vous présenter en mairie muni de votre carte d'identité pour en bénéficier.

### 5) Ecole ALDUPRE.

Une subvention culturelle de 1200€ est attribuée. Les dépenses de fonctionnement pour notre commune s'élève à 55€ par enfant, soit 2750€ pour nos 50 élèves.

**6) L'offre de prix de l'abattage et du façonnage des grumes et débardage pour le bois 2021 de l'entreprise forestière Masson** a été accepté. Le **prix de vente du ballot de bois** a été fixé à **€ pour 2021**.

**7) Les tables de la salle des fêtes** seront remplacées en 2021 par l'entreprise Wagner pour un montant de 4899.60€.

**8) Suite à un dégât des eaux à l'école**, les travaux de réparation sont engagés pour un montant total de 4279.92€. Une partie sera prise en charge par notre assurance.

**9) L'éclairage public** devant le Centre Equestre ne fonctionnant plus va être remplacé par un éclairage **LED** comme dans l'ensemble du village.

## Événements

- Cérémonie du 11 Novembre.
- Distribution de masques à destination des 6/11 ans
- Conseil Municipal le vendredi 27 novembre à 18h45.

**La cérémonie du 11 Novembre a eu lieu, avec l'obligation de respecter le « huis clos », en présence du Maire, de ses adjoints et quelques conseillers municipaux.**





### PIZZAS

Sur le parking du Moulin  
Chaque lundi retrouvez "**Le truk en plus**" Commandes au **06.78.09.18.61.**

Chaque vendredi retrouvez "**AL Events**" Commandes au **06.76.12.88.08.**

## Informations Diverses

- Suivant l'arrêté préfectoral du 09.11.2020, les **tirs de régulation en chasse collective sont autorisés**. Par conséquent des **battues** seront **organisées** dans les **forêts** de DUNG à partir du 15.11.2020. Les accès principaux des **zones chassées** seront **balisés** à l'aide de **panneaux "chasse en cours"** La sécurité est affaire de tous, par conséquent utilisateurs et usagés de la forêt **soyez prudents et visibles**.

## Bien vivre à DUNG

- Le service de **ramassage des déchets verts** est offert du printemps à l'automne, de ce fait les ramassages seront interrompus à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2020 et reprendront le lundi 22 mars 2021.

- Afin de tenir à jour le fichier de ramassage des **Ordures Ménagères** nous vous invitons à prévenir la mairie lors d'un **changement de composition** au sein de **votre foyer**, de votre départ ou de votre arrivée dans la commune.



**Vente de sapins Nordmann du 28/11 au 20/12**

Origine "le grand bois" à Dung

**Parking du moulin**

**Du lundi au vendredi 10h-12h 14h-18h30**

**Samedi 9h-18h30 Dimanche 9h-12h**